



adapto

Récit d'un littoral face
au changement climatique

VIEUX SALINS D'HYÈRES
~ PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR



Le site abrite de nombreuses espèces d'oiseaux. Ici, un bécasseau sanderling © Aurélien Audevard / LPO



~ Sommaire

ADAPTO, L'AUDACE DE DÉMARCHES PILOTES	2
LES PARTICULARITÉS DU SITE	4
CHRONOLOGIE	6
Genèse et ambitions UN SITE MENACÉ	8
Actions et réaction UN DÉMARRAGE EN DEMI TEINTE	10
Médiation CRISPATION ET COMPROMIS	12
Cohésion et mise en œuvre UNE SORTIE DE CRISE MULTIFACTORIELLE	14
Gestion gouvernance / bilan UN RÉSULTAT REMARQUABLE	16

ADAPTO, L'AUDACE DE DÉMARCHES PILOTES

Initié par le Conservatoire du littoral, le projet adapto a pour objectif de proposer différentes solutions d'adaptation fondées sur la nature, en réponse à l'érosion et au risque de submersion marine.

Sur 10 sites pilotes du littoral français, l'enjeu est de redonner de la mobilité au trait de côte, pour mieux répondre à ces aléas littoraux dans un contexte de changement climatique : élévation du niveau de la mer, augmentation de l'intensité des événements climatiques extrêmes.



Le littoral, l'étang de l'Anglais et les pièces d'eau des Vieux Salins vus du ciel | © Frédéric Larrey

Ce changement d'approche peut être déroutant : plutôt qu'opposer à la puissance de la mer des infrastructures rigides, adapto mise sur **des aménagements qui vont conforter ou rétablir des phénomènes naturels**, afin d'améliorer la résilience des espaces littoraux tout en protégeant les activités humaines.

Ce récit de site vise à présenter **les grandes étapes du projet adapto sur le site des Vieux Salins d'Hyères**, éclairées par les points de vue des différents acteurs locaux. Il s'agit de faciliter la réalisation d'opérations similaires en d'autres points du littoral, en partageant les difficultés, les blocages, ainsi que les points de cohésion et les éléments de facilitation identifiés par les uns et les autres.

Ce document, réalisé dans le cadre du projet adapto (www.lifeadapto.eu), bénéficie du concours financier du programme Life de l'Union européenne.

Nous remercions les personnes ayant accepté d'apporter leur témoignage et leur analyse pour l'écriture de ce récit de site. Les propos recueillis sont regroupés de la manière suivante pour respecter l'anonymat tout en facilitant la compréhension :

- « CONSERVATOIRE DU LITTORAL
- « ÉLU LOCAL
- « SERVICES COLLECTIVITÉS
- « USAGER-RIVERAIN



LES PARTICULARITÉS DU SITE

Propriété du Conservatoire du littoral depuis 2001, le site des Vieux Salins d'Hyères est aujourd'hui un espace naturel protégé.

Exploité depuis le Moyen Âge, et très certainement depuis plus longtemps, le site n'a plus d'activité de production de sel depuis 1994. Sur 365 hectares, le paysage reste modelé par un réseau d'étangs salins et de canaux. Cette zone humide, exceptionnellement riche en biodiversité, est séparée de la mer par un étroit cordon littoral dans lequel a été creusé un canal d'alimentation ainsi qu'une digue protégeant les anciennes tables salantes. Ce cordon est bordé par 2,8 km de plages, au large desquelles se trouve un herbier de posidonie.

Entre 1970 et 1992, les saliniers enrochent une partie du cordon littoral situé à l'est du site sur près de 910 mètres. En effet, la construction des jetées portuaires de Port Miramar dans les années 1950 a fragilisé le cordon : les ouvrages ont bloqué l'alimentation de la zone en sédiments, entraînant ainsi son érosion progressive. Si les enrochements ont permis de faire obstacle au recul du trait de côte sur le secteur est des Vieux-Salins, ils ont conduit à décaler la cellule d'érosion plus à l'ouest et à renforcer le risque d'intrusion marine au niveau du canal d'alimentation du site.

Cette situation, susceptible de mettre à mal le fonctionnement hydraulique des Vieux-Salins, a motivé le lancement d'un projet de renaturation du cordon littoral, dans l'objectif d'atténuer l'érosion au niveau des secteurs les plus sensibles.



Un gestionnaire : la métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM)

Un responsable de l'accueil du public mandaté par le gestionnaire : la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

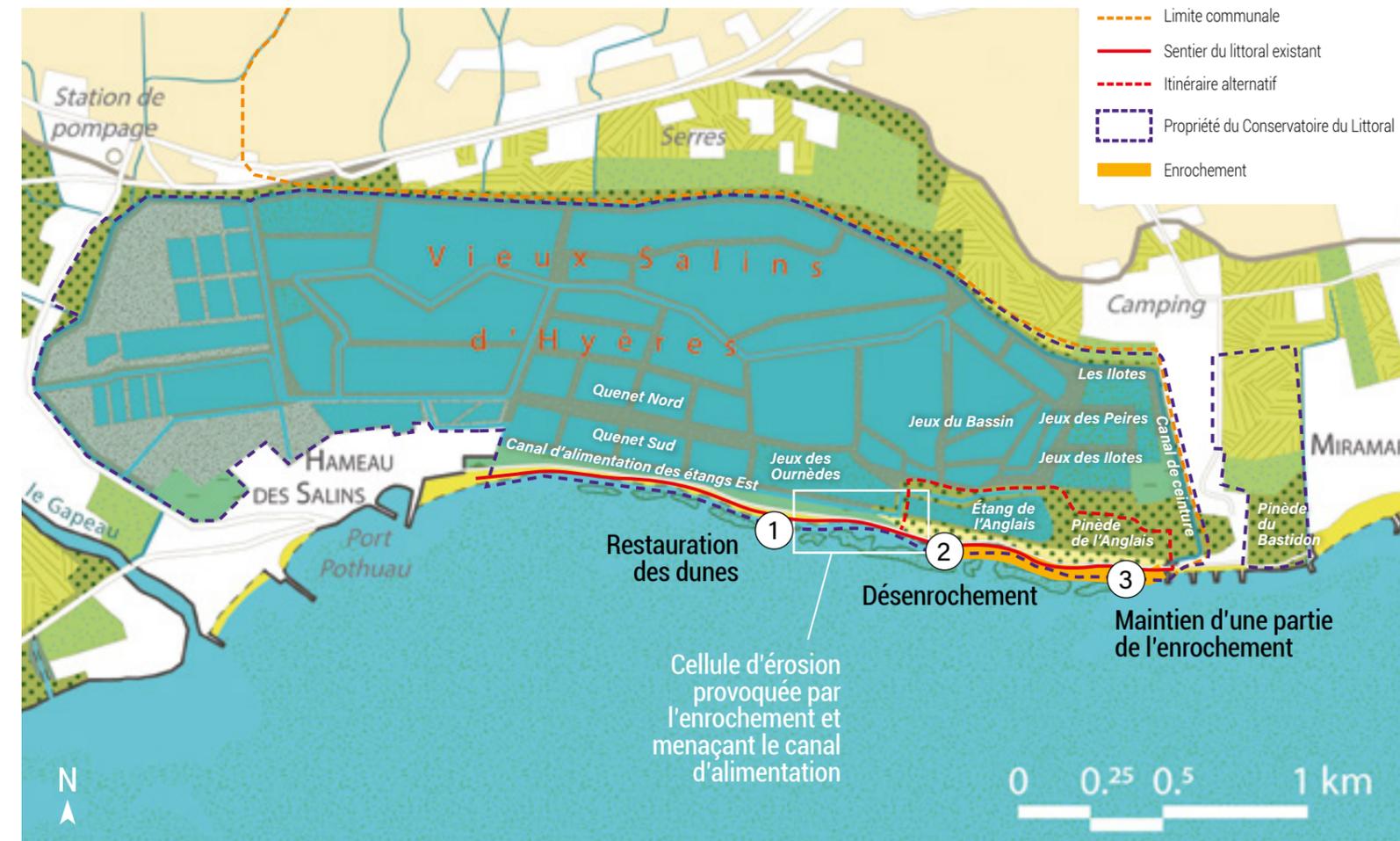
ZOOM SUR LA POSIDONIE

La posidonie est une plante marine qui vient tapisser le fond de la mer. Au niveau des Vieux Salins, elle constitue un herbier-récif affleurant à la surface de l'eau. Barrières naturelles, ces herbiers tempèrent la houle. Échouées sur la plage, les feuilles de posidonie forment des banquettes qui vont maintenir en place la couverture de sable.

2,8 km de cordon littoral

Un site qui s'étend sur 365 hectares

800 mètres d'enrochements présents sur la zone est du site en 2016



CHRONOLOGIE

2001

Après une longue procédure d'expropriation, acquisition par le Conservatoire du littoral du site des Vieux Salins, propriété de la Compagnie des Salins du Midi depuis 1967. La production salicole est à l'arrêt depuis 1994

2011

Première suppression des déchets du BTP faisant 110 m à l'extrémité ouest de l'ouvrage

2004

Suite aux préconisations du Conseil scientifique du Conservatoire du littoral, définition et mise en application d'un plan de gestion pour les Vieux Salins, pour transformer l'ancien site industriel en espace naturel.
La gestion du site est confiée à la commune puis à la communauté d'agglomération de Toulon, devenue en 2018 métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM)

MAI 2017

Lancement de l'étude sur la définition de la stratégie de gestion du cordon littoral des Vieux Salins (TPM-Artelia) et mise en place d'un comité de pilotage

FÉVRIER 2018

À la demande des élus, modification du projet : dans un premier temps, un désenrochement partiel sera réalisé

JUILLET 2018

Conclusion de l'autorité environnementale (Conseil général de l'Environnement et du Développement durable - CGEDD) : le projet de renaturation aura un impact positif, il n'est donc pas soumis à évaluation environnementale

MARS 2019

Autorisations administratives

AVRIL-JUILLET 2019

Travaux de détournement du sentier piéton littoral et de restauration du cordon dunaire.

OCTOBRE 2019

Travaux de désenrochement du littoral sur 340 m

DÉCEMBRE 2018

Après l'ajournement d'une réunion, le projet est finalement examiné en présence des maires d'Hyères et de La Londe. Le projet reçoit un avis favorable à condition de scinder le désenrochement en 2 phases

2019-2020

Actions pédagogiques auprès du grand public et des scolaires pour expliquer les nouveaux aménagements et sensibiliser à la gestion douce du trait de côte

OCTOBRE 2020

Travaux de désenrochement sur un linéaire de 250 m supplémentaires

OCTOBRE 2019-2021

Suivis scientifiques post-travaux

2017
Lancement des projets adapto et Marittimo



< Anciennes structures salantes (appelées Jeux) datant probablement du Moyen Age et collines | ©Frédéric Larrey

Genèse et ambitions

UN SITE MENACÉ

Dans les années quatre-vingt, la compagnie des Salins du Midi avait mis en place des enrochements sur 900 mètres, afin de protéger son outil de production contre les intrusions de la mer. **L'ouvrage a eu pour effet d'aggraver l'érosion de la plage située dans son prolongement. À terme, le site des Vieux Salins était menacé de submersion. Dès 2004, un premier plan de gestion est établi, préconisant un désenrochement, appuyé par les recommandations du conseil scientifique du Conservatoire du littoral. En 2011, 110 m d'enrochements sont supprimés. Faute de financement, le projet global de réaménagement du littoral tarde à émerger. En 2016, le projet adapté est lancé pour ce site.**



110 mètres
d'enrochements
supprimés en 2011

« Cette partie du littoral reste assez secrète, bien qu'on enregistre plus de 100 000 visiteurs par an. C'est une zone peu fréquentée par les habitants de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, un peu oubliée, plus sauvage », témoigne le gestionnaire. À ses yeux, le constat avant travaux était clair : « Depuis les années soixante-dix, l'apport sédimentaire depuis l'est de la zone est nul, car stoppé par les différents ouvrages : des enrochements, auxquels il faut ajouter des épis installés sur la plage de l'est du site. En conséquence, au niveau des salins, l'érosion faisait reculer la plage de 30 à 50 centimètres par an. A contrario, plus à l'ouest, une zone d'accrétion s'est formée au niveau de la jetée qui protège l'entrée du port de Pothuau, dans le village des Vieux Salins : la plage d'une centaine de mètres de long gagne chaque année 30 cm sur la mer. Le trait de côte est un espace mobile, il roule sur lui-même, il recule et s'exhausse, cela ne se voit pas à l'œil nu et donne la sensation que tout va bien. » Le public non averti n'a donc pas forcément conscience du phénomène d'érosion. Une analyse que

^ Un cordon sableux très étroit devant le canal d'alimentation du site ©Frédéric Larrey

« CONSERVATOIRE DU LITTORAL

« ÉLU LOCAL

« SERVICES COLLECTIVITÉS

« USAGER-RIVERAIN

partage le Conservatoire du littoral : « Le littoral étant enroché depuis les années quatre-vingt, les gens avaient en quelque sorte toujours connu le site comme ça. Le problème avec les enrochements, c'est que quand on commence, on ne peut plus s'arrêter et insidieusement, ces ouvrages accélèrent le phénomène d'érosion, même si, momentanément, l'homme a le sentiment d'avoir gagné la partie. »

VALEUR NATURELLE, SYMBOLIQUE ET AFFECTIVE

Pourtant, la disparition totale ou partielle du cordon dunaire aurait entraîné le comblement du canal d'alimentation des salins et la reconnexion à la mer des Vieux Salins. En plus d'augmenter le risque de submersion du village des Vieux Salins, une partie du patrimoine naturel remarquable du site aurait pu disparaître.

Côté élus, tous n'ont pas, encore aujourd'hui, le même point de vue sur la nécessité des aménagements qu'il y avait à entreprendre. Ainsi, pour un élu local : « C'est un site particulièrement exceptionnel : la richesse de sa biodiversité, la beauté de son paysage en font un site magnifique, supérieur au salin des Pesquiers. Le bord de mer à cet endroit-là est un cordon ombilical qui relie Hyères à la commune de La Londe, c'est un lieu de promenade traditionnel des Hyérois. Je n'ai pas noté de problème grave ou marquant, la promenade à cet endroit a toujours existé. » L'élu tempère toutefois : « On savait, de manière subliminale, qu'il y avait un problème, on sentait au fil des années que la plage reculait. » Aux yeux d'un autre élu : « Le site naturel est formidable, mais, ajoute-t-il, dans les années 2010, j'ai pris conscience qu'il y a une conjonction de risques entre le bassin-versant, la mer, le canal d'alimentation des Vieux Salins, le fleuve

« Sous l'effet conjugué de fortes pluies et de submersion marine, les risques d'inondations sont conséquents »

du Gapeau... Sous l'effet conjugué de fortes pluies et de submersion marine, les risques d'inondations sont conséquents. » Certains opposants historiques au projet restent, aujourd'hui encore, sceptiques quant à la nécessité qu'il y avait à réaliser des travaux : « Le site était très bien entretenu à l'époque où il appartenait aux Salins du midi. Les enrochements étaient renforcés tous les ans. » La dimension symbolique et affective est aussi très présente : « J'étais inquiet dès le début du projet. Nous avons un étang magnifique, avec des ilotes, c'est un problème de laisser la mer rentrer dans l'étang. »

FERRAILLE ET BÉTON

Enfin, les ouvrages existants à l'époque constituaient un danger, en plus d'une rupture dans le paysage, comme l'analyse le Conservatoire : « une partie de l'enrochement a été réalisée avec des déchets issus des chantiers

locaux et notamment de la démolition d'une des pistes d'atterrissage de la base aéronavale d'Hyères. Nous avons ainsi un tronçon avec des bouts de béton, de la ferraille qui dépassait : au-delà du caractère inesthétique de l'ouvrage cela posait un vrai problème de sécurité. Le désenrochement de 110 mètres a donc été identifié comme prioritaire. » Ce premier désenrochement est réalisé en 2011 sans difficultés particulières et ouvre la possibilité d'une renaturation plus étendue.

Le littoral des Vieux Salins en 2002, lorsque le Conservatoire en devient propriétaire | ©DR



Actions et réaction

UN DÉMARRAGE EN DEMI TEINTE

En 2016-2017, un bureau d'études est mandaté par le gestionnaire, la métropole Toulon Provence Méditerranée, pour réaliser un diagnostic du site et définir une stratégie.

Il préconise le désenrochement du littoral sur 750 mètres, couplé à un confortement des dunes, au renforcement de digues arrières et à la relocalisation d'une partie du sentier littoral. La stratégie de protection contre l'érosion repose aussi sur le récif d'herbiers de posidonie. Malgré des études scientifiques et des actions de concertation, le projet reçoit un accueil mitigé.

- « CONSERVATOIRE DU LITTORAL
- « ÉLU LOCAL
- « SERVICES COLLECTIVITÉ
- « USAGER-RIVERAIN

Le gestionnaire du site se souvient : « Nous avons à notre disposition, et c'est très précieux car cela nous donnait un siècle de recul, les photos aériennes du site grâce au service hydrographique et océanographique de la Marine. Cela nous permettait de nous projeter dans l'évolution du trait de côte, mais il nous manquait un étayage scientifique. En 2016, nous avons saisi l'opportunité d'un appel à projet du Département qui a permis de financer une étude. Cette étude a montré qu'il existait une forte probabilité pour qu'en 2025, le canal d'alimentation des salins soit colmaté sous l'effet des tempêtes successives. Cela a permis de conforter scientifiquement ce que nous pressentions empiriquement. » Le gestionnaire et le Conservatoire s'engagent alors dans des actions de sensibilisation et de communication : « Nous avons alors mené une grande campagne auprès des scolaires,

nous avons aussi organisé des réunions publiques sur le site, via des annonces dans Var Matin, ou encore des campagnes d'affichage. Une très bonne exposition, réalisée dans le cadre d'adapto, a permis d'accompagner les populations vers une nouvelle vision. Les gens repartaient avec l'idée qu'il existe d'autres solutions que des blocs d'enrochement, ils étaient plus à l'écoute de l'évolution naturelle du littoral, plus réceptifs à des solutions plus douces. » Mais, tempère-t-il : « Une personne isolée peut faire beaucoup de bruit, ne serait-ce qu'avec des affichettes placardées sur le site. Ces affichettes disaient que le projet allait faire mourir les arbres. »

CONFIANCE

Le Conservatoire confirme : « Il y a eu des réunions publiques sur place. Souvent, nous avons un public acquis à notre cause. Nous n'avons pas toujours réussi à convaincre, mais nous avons au moins écouté les inquiétudes. Et nous nous sommes aperçus que la grande majorité des gens nous faisaient confiance. » Le principe de gestion souple du trait de côte avec effacement des enrochements était déjà un peu entré dans la culture, du fait d'un projet précédent réalisé sur la commune d'Hyères. « Avant adapto, nous avons mené un projet similaire, sur la plage de l'Almanarre. En 1996, les élus avaient missionné le Conservatoire pour une assistance technique à l'Ouest de la presqu'île de Giens, où se produisait un phénomène identique d'érosion, menaçant une route et des réseaux. Le secteur avait été désenroché, la route reculée, les parkings dans les dunes fermées, du sable avait été ramené et un système dunaire reconstitué grâce à des ganivelles. Nous avons appliqué ces nouvelles techniques de gestion des côtes sableuses, comme cela était déjà pratiqué pour les plages du Languedoc. Les principes ont donc bien été

← Secteur enroché avant travaux ©TPM

Des animations grand public et une exposition pour expliquer les travaux | ©Conservatoire du littoral

acceptés lors du premier plan de gestion réalisé pour les Vieux Salins, en 2004. L'erreur a été de ne pas enclencher l'opération sur les Vieux Salins à ce moment-là. Par la suite, les changements d'équipes municipales ont nécessité de reprendre le dossier, de convaincre les nouveaux élus, dans un contexte plus complexe, y compris du point de vue réglementaire. »

MESSAGES D'OPPOSANTS

Dans les faits, à la suite de l'étude réalisée en 2017, la présentation des premiers scénarios d'aménagements crispe les positions. Le président du comité d'intérêt local témoigne : « Nous étions contre ce projet, car nous avons l'impression que c'était quelque chose d'expérimental qui allait être réalisé sur notre territoire ». De leur côté, les élus sont sensibles aux réactions qui leur parviennent : « Nous avons reçu beaucoup de mails en mairie de la part d'opposants, nous avons eu beaucoup d'échanges sur le terrain, et le Comité d'intérêt local n'était pas favorable. Le maire d'une ville ne peut pas aller dans une direction opposée aux habitants. Or, les habitants des salins étaient opposés à cette démarche, car ils étaient attachés à la promenade, les changements brutaux ne sont pas dans nos pratiques. »

« [...] nous avons l'impression que c'était quelque chose d'expérimental qui allait être réalisé sur notre territoire



Médiation

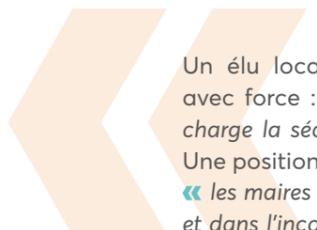
CRISPATION ET COMPROMIS

Au fil du temps, les positions se figent et les relations se tendent.

En février 2018, les élus demandent une première modification du projet. Fin 2018, un compromis est finalement trouvé : le désenrochement aura lieu, mais sur une portion réduite par rapport au projet initial. Les travaux sont réalisés entre juin et octobre 2019 : 340 des 800 mètres de linéaire côtier enrochés sont ôtés du littoral. Les dunes sont reconstituées par un apport de sable et 5 km de ganivelles sont installés. Les digues en arrière-rang sont renforcées. Aussi, un sentier bis est créé, afin de préserver la continuité du cheminement avec la commune de La Londe.



← Lors de la première phase de travaux, 5 km de ganivelles ont été installés | ©TPM



Un élu local le rappelle avec force : **« Le maire a en charge la sécurité de ses habitants »**. Une position bien comprise par le gestionnaire du site : **« les maires sont garants de la sécurité de leurs habitants et dans l'inconscient, pour se protéger, mieux vaut monter des murs. L'image d'une plage réengraissée, personne n'y croyait ! Il y avait la crainte de perdre un paysage familier, la crainte de perdre l'activité économique du camping situé à l'est du site, sur la commune de La Londe. Enfin, il y avait eu des inondations en 2014. Au moment où le projet a commencé, cela restait très frais pour les riverains. Ces inondations ont été des épisodes traumatisants »**.

LA MÉMOIRE DE LA PEUR

Le site des Vieux Salins est situé entre le fleuve côtier du Gapeau à l'ouest et le canal de ceinture des salins à l'est et reçoit aussi l'eau du bassin-versant en amont. En 2014, les fortes pluies et les vents ont provoqué des crues. Une riveraine installée sur la bordure Nord du site des Vieux Salins se souvient : **« Il y a eu une inondation.**

- « CONSERVATOIRE DU LITTORAL
- « ÉLU LOCAL
- « SERVICES COLLECTIVITÉ
- « USAGER-RIVERAIN

C'était comme une petite rivière au milieu du camping ! À La Londe il y a eu deux morts. Les anciens n'avaient jamais vu ça ! » Une mémoire partagée par un autre riverain, qui était élu d'une commune limitrophe : **« En janvier et en novembre, deux inondations ont eu lieu dans le village des Vieux Salins, les HLM ont été inondés. Nous avons dû faire poser des sacs de sable pour boucher cette sortie sur le canal de ceinture. Deux fois des inondations la même année ! Alors que jamais auparavant ! Les gens ont gardé en eux la mémoire de la peur. »** Cette mémoire traumatique va entraîner une crispation sur tout ce qui concerne la sécurité et les inondations. Bien que les événements de 2014 soient dus aux pluies extrêmes dévalant depuis les bassins-versants, la perspective de désenrocher effraie. Les élus invoquent alors la prudence, dans un contexte qui se tend, avec l'approche des élections municipales. En février 2018, les élus demandent que le projet soit modifié. Une réunion de validation administrative du projet est ajournée par la Préfecture. En décembre, les partenaires se réunissent à nouveau et parviennent à un accord.

PRUDENCE

Le Conservatoire se souvient : **« les élus ne s'étaient pas forcément intéressés aux évolutions du projet et aux dernières études qui avaient été conduites, ce qui a été complexe à gérer. On risquait de perdre**

« On risquait de perdre 85 % de subventions européennes. Il a donc fallu faire un pas l'un vers l'autre : désenrocher un linéaire moins long qu'initialement prévu. »

85 % de subventions européennes. Il a donc fallu faire un pas l'un vers l'autre : désenrocher un linéaire moins long qu'initialement prévu. Pour l'élu qui a porté le projet au sein des instances politiques **« Il y a eu une concertation sans tabou entre l'État, le Conservatoire du littoral et les villes et nous sommes tombés d'accord sur le principe d'une intervention en deux phases. Nous ne voulions pas bousculer la décision et nous étions persuadés que cela serait mieux accepté qu'en une seule phase. »** Autre point de facilitation, que se remémore le gestionnaire : **« Il était indispensable de maintenir la continuité du sentier littoral, c'est pourquoi nous l'avons détourné avant de procéder aux travaux. C'est un des points qui, je pense, a facilité l'acceptation des travaux. Ce cheminement pourra aussi être utilisé lors des gros coups de mer, si le sentier directement au contact du littoral devient impraticable »**. Enfin, dans ce contexte, le Conservatoire redouble d'effort pour soutenir le projet de renaturation : **« afin de rassurer au maximum l'autorité environnementale et de tenir les délais, nous nous étions préparés à une éventuelle soumission à enquête publique, notamment en raison de la présence de l'herbier de posidonie. Nous avons donc préparé notre dossier de présentation selon le modèle d'une étude d'impact et apporté un soin particulier aux mesures de sauvegarde en phase travaux et post-travaux. L'autorité environnementale a finalement estimé que le projet de renaturation aurait un impact positif sur l'environnement. »** En conséquence, l'autorité environnementale n'a pas ordonné d'enquête publique, ce qui a probablement participé à apaiser la situation.



+

340 mètres
des 800 mètres de linéaire côtier enrochés sont ôtés du littoral



5 km
de ganivelles installés



3 200 m³
de sable apporté pour reconstituer la dune

Cohésion et mise en œuvre

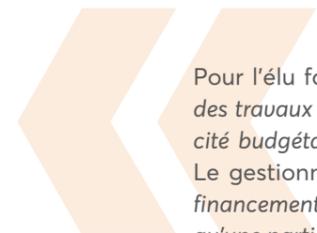
UNE SORTIE DE CRISE MULTI-FACTORIELLE

En octobre 2020, le désenrochement est prolongé sur un linéaire supplémentaire de 250 mètres. La sortie de crise s'appuie sur plusieurs facteurs : le bilan de la première phase de travaux ; une étude complémentaire qui vient confirmer la nécessité de poursuivre le désenrochement ; le soutien des représentants de l'État ; l'engagement de certains élus, appuyés par des équipes, elles aussi convaincues de la nécessité de poursuivre la renaturation.



< Banquette de posidonies | ©Artelia

Le littoral des Vieux Salins est ainsi renaturé sur plus de **600 mètres**



Pour l'élú favorable au projet, « avec cette réalisation des travaux en deux phases, nous avons perdu en efficacité budgétaire, mais nous avons gagné en cohésion ». Le gestionnaire du site précise : « Pour bénéficier du financement du programme européen Marittimo¹, il fallait qu'une partie des travaux soit réalisée avant la fin de l'année 2019. Or, la métropole TPM avait demandé une étude complémentaire pour vérifier les conséquences du premier désenrochement, réalisé à l'automne 2019. Dans l'attente des conclusions de cette étude, nous avons donc suspendu la réalisation des travaux. »

RETOUR POSITIF

Cette nouvelle étude confirme le bien-fondé des travaux engagés : « L'étude de l'automne 2019 a prouvé la nécessité de continuer le désenrochement, et a mis en évidence l'effet des travaux réalisés en phase 1, qui risquait d'être anéanti par les enrochements encore présents. L'étude montrait aussi que le temps pressait. De toute façon, les enrochements à terme auraient été débordés, car ce n'étaient pas des ouvrages réalisés dans les règles

- « CONSERVATOIRE DU LITTORAL
- « ÉLU LOCAL
- « SERVICES COLLECTIVITÉ

de l'art, ils n'auraient pas pu durer dans le temps. Il faut dire aussi qu'à l'issue de la première phase de travaux, nous avons eu un retour extrêmement positif de la part de la population. Cela a aidé les élus à enclencher la suite du projet. » Les aléas climatiques ont également participé à convaincre du bien-fondé des aménagements, comme l'analyse le Conservatoire : « Sous certains régimes de vent, une houle du sud se forme entre les deux îles et crée des déferlantes assez importantes, malgré le récif de posidonies qui fait une barrière naturelle, le littoral est mécaniquement agressé. Si la plage n'est pas capable de résister, grâce à la végétation, elle se dégrade vite ». « À la suite des tempêtes de l'automne 2019, témoigne le gestionnaire, il nous a fallu dans certains secteurs ôter la première rangée de ganielles et retoucher en certains points les profils de dune. »

DIMENSION PAYSAGÈRE

Malgré tout, les aménagements ont tenu, et « les bons résultats de cette première phase de désenrochement ont surpris tout le monde, la dune nouvellement rechargée a montré son rôle pendant les tempêtes, atteste le Conservatoire. Par ailleurs, il y avait une satisfaction sur le plan paysager car un soin particulier a été apporté lors de la pose de ganielles, avec un alignement sur l'horizon. Les chefs de chantier successifs ont été formés pour pouvoir répondre aux questions des usagers lors des dernières phases travaux, ce qui a facilité le dialogue et a permis de se rendre compte des retours positifs ». Au point que les élus ont choisi d'inscrire, dans leur bilan de mandat, la réalisation de ces

¹Le programme Interreg Italie-France Maritime 2014-2020, « Marittimo », est un Programme transfrontalier cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) a permis de financer des opérations de désenrochement, notamment sur le site des Vieux Salins.

« Sans financement, nous n'aurions peut-être pas tenté de réaliser ce projet

aménagement. Selon les équipes de la collectivité gestionnaire, le projet a bénéficié de différents éléments porteurs : « La volonté du Conservatoire du littoral, l'appui du préfet, les études, le soutien des représentants de l'État et le sentier bis, qui permet aux usagers de continuer à utiliser l'espace, même durant les travaux... tout cela a contribué à avancer efficacement. Aussi, même s'il y avait des inquiétudes de la part de certains élus, il y avait un consensus de l'ensemble des partenaires publics. » La deuxième phase de travaux ne pouvant pas bénéficier des financements européens, la métropole a sollicité l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, qui a contribué à hauteur de 40 %. La question du financement est bien entendu primordiale, comme le soulignent les équipes de la collectivité : « Sans financement, nous n'aurions peut-être pas tenté de réaliser ce projet. Si adapté, combiné à Marittimo, ne nous avait pas été proposé, nous aurions sans doute perdu quelques années. »

Paysage avant travaux | ©TPM



< Paysage après le désenrochement | ©TPM

Gestion gouvernance | bilan

UN RÉSULTAT REMARQUABLE

Aujourd'hui, chacun reconnaît le succès de l'opération. Une enquête réalisée auprès d'un panel de près de 200 usagers montre que 75 % des personnes approuvent les travaux réalisés. Si des doutes et des insatisfactions perdurent, ils ont trait à des points extérieurs au site des Vieux Salins à proprement parler. **Ils ne sont toutefois pas anodins, dans la mesure où ils peuvent influencer sur l'image du projet, et à terme sur les conditions de réalisation d'autres actions de gestion souple du trait de côte.**

- « CONSERVATOIRE DU LITTORAL
- « ÉLU LOCAL
- « SERVICES COLLECTIVITÉS
- « USAGER-RIVERAIN

Deux ans après la fin des travaux, chacun s'accorde à trouver des points de satisfaction, y compris dans les rangs des personnes initialement opposées au projet : « Nous avons échappé finalement aux projets de Venice varoise qui ont fleuri dans les années soixante et qui n'ont cessé de réapparaître depuis. C'est bien aussi qu'il y ait un espace nature avec un accueil du public sur les Vieux Salins. Il faut faire partager ce site formidable, c'est dommage que ce ne soit pas davantage ouvert au public. Protéger, c'est bien, mais si on ne peut pas profiter du site après, alors ça ne sert à rien. » Pour le gestionnaire, le constat est très positif : « Le Conservatoire a été très moteur sur ce projet, le fait qu'il y ait un chargé de mission spécifique a permis de bien suivre le projet. La métropole TPM est plutôt satisfaite de la solution adoptée. Le maintien d'une partie de l'enrochement à l'embouchure du canal de ceinture permet de maintenir son usage hydraulique pour les salins. Cela évite d'avoir à le curer régulièrement et simplifie la gestion du site. Enfin, dès aujourd'hui, il semble que le désenrochement réalisé permet déjà la restauration de la dynamique sédimentaire. » Le projet semble même avoir amorcé une nouvelle ère : « La vision de ce type de projet a évolué. En 2019, la Métropole

« Espace Nature (bâtiment) et jeux de l'Olivastre et de la Messugue (pièces d'eau) | ©Frédéric Larrey

a déclaré l'état d'urgence climatique. Il y a des études en cours pour établir la stratégie métropolitaine sur l'érosion du trait de côte. Le challenge est de maintenir les activités, tout en préservant le littoral, mais avec des aménagements plus doux. Avec les inquiétudes des élus, le projet aurait pu être retiré mais il a bénéficié aussi de la ténacité des services et du portage essentiel d'un élu. Nous autres fonctionnaires, nous mesurons la chance que nous avons eue de travailler sur ce projet innovant. Dans ce type de projet, le portage politique est déterminant. Les procédures sont complexes, la charge de travail administratif n'est pas anodine, sans soutien d'au moins un élu, le projet ne peut pas avancer ».

PEUR D'UNE INSTRUMENTALISATION

Pour un élu : « Ce qui a été fait me semble être un bon équilibre entre une technique dont je souhaite qu'elle soit efficace, et l'idée que l'on se fait du territoire. » Mais il tempère, inquiet d'une forme d'instrumentalisation de ce succès : « On ne peut arguer que ce qui a été fait ici peut être fait là. Le site des Vieux Salins n'est pas celui du salin des Pesquiers. Je n'exclus pas les solutions de renaturation, mais j'exclus de les généraliser. Et pour ce qui concerne les Vieux Salins, j'attends des rapports de spécialistes pour me dire les effets que les aménagements ont produits. » Des insatisfactions perdurent, et se fixent surtout sur des aspects extérieurs au projet : « J'ai en travers de la gorge le fait qu'il n'y ait pas d'aménagement cyclable le long de la RD 12, qui longe les Vieux Salins », souligne le membre du Comité d'intérêt local. Même regret et incompréhension du côté d'un riverain : « Il faudrait une piste cyclable au milieu des salins, que les gens puissent éviter la portion de la D12. En l'état, elle est impraticable à vélo, du coup, les gens ne peuvent pas aller des

« Grâce au désenrochement, le cordon littoral a regagné 5 à 10 m de profondeur là où il menaçait de rompre du fait de l'érosion.

campings vers la plage à vélo ou bien en bus. Si on supprimait toutes ces voitures, elle serait bien contente, la nature ! » Si la nature est revendiquée comme un élément essentiel, certains aspects de cette nature sont difficiles à admettre. Aux yeux du riverain : « On ne peut pas toucher à la posidonie, dit-il, faisant référence au fait que les feuilles mortes de posidonies échouées ne sont pas ôtées des plages². C'est un problème par rapport au tourisme ! »

PÉRIODE ÉLECTORALE

Et si c'était à refaire ? « La communication n'était pas parfaite, analyse un élu qui était favorable au projet dès le commencement. À l'approche des élections, des informations perturbantes ont commencé à circuler. Les gens disaient que les dunes allaient être consolidées avec des matériaux de construction, ce qui est faux bien sûr ! Les dunes ont été consolidées avec du sable de même composition physico-chimique et de même granulométrie que celui déjà présent sur les plages ! Aussi, le constat a été posé en même temps que la décision. À mon sens, il aurait fallu d'abord faire le constat et après chercher les solutions. Enfin, il ne faut pas se lancer dans des projets comme ça en période électorale ! » Toutefois, il conclut « Mais c'est ce qu'il fallait faire, j'en suis persuadé ! » Le Conservatoire abonde dans son sens : « Le suivi du Bureau de recherche géologique et minière le montre : grâce au désenrochement, le cordon littoral a regagné 5 à 10 m de profondeur là où il menaçait de rompre du fait de l'érosion. Les dunes ont joué leur rôle au cours des tempêtes de l'hiver 2019-2020. Cela illustre bien qu'il ne faut pas s'arrêter aux premières impressions et poursuivre les efforts de communication et de conviction. Aujourd'hui, la plupart des acteurs, y compris les opposants au projet, apprécient ces nouveaux paysages. »

² Échouées sur la plage, les feuilles mortes de posidonie forment des banquettes qui vont maintenir en place la couverture de sable. C'est la raison pour laquelle elles ne sont pas ramassées.





adapto

Récit d'un littoral face au changement climatique VIEUX SALINS D'HYÈRES

~ PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Préserver un site en redonnant sa place à la nature... l'équation paraît simple, mais en pratique, les a priori et les attentes des uns et des autres peuvent diverger. Il faut alors trouver les manières de construire un projet, dont les contours ne peuvent être définis que collectivement.

Quels arguments prioriser ? Quels faits marquants sont à révéler ? Quels facteurs clés ont permis ce succès ? Quelles remises en question sont nécessaires ? Et si cela était à refaire, comment améliorer le processus ?

Les récits de site, réalisés dans le cadre du projet Life adapto, visent à conserver la mémoire de ces transformations pionnières en France, et à partager un savoir-faire avec d'autres territoires littoraux.

Rédaction : Magali Vagueur

Graphisme et mise en page :
Lélia Withnell

Crédit photos : *Première page*

Vus du ciel, de gauche à droite: les anciennes tables salantes, la pinède, l'étang de l'anglais et la plage

©Frédéric Larrey

Dernière page | Vus du ciel, de gauche à droite: la mer, les enrochements, la pinède, et les tables salantes | ©Frédéric Larrey

CONTACT

paca@conservatoire-du-littoral.fr
Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur
3 rue Marcel-Arnaud
13 100 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 91 64 10
f @lifeadapto.eu

www.lifeadapto.eu
www.conservatoire-du-littoral.fr

Un site géré par :  MÉTROPOLÉ
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE

La présente publication reflète uniquement l'opinion de ses auteur-e-s, l'agence européenne CINEA ne saurait être tenue pour responsable de l'usage qui pourrait en être fait.